Image not found or type unknown

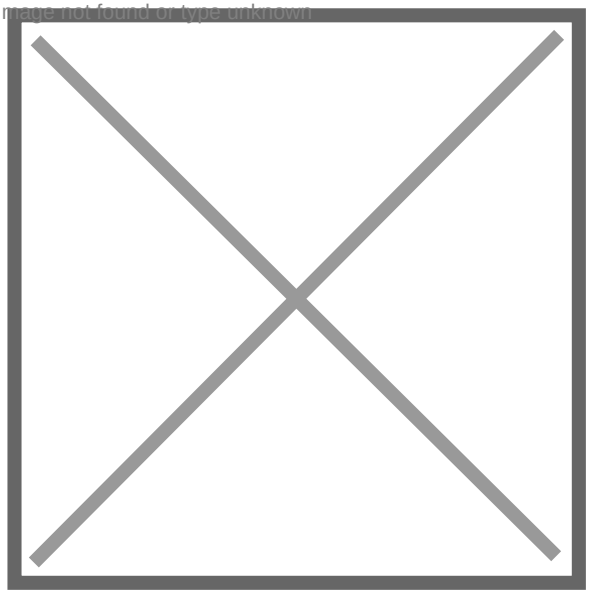

Statut auto entrepreneur et regime fiscal

Par **bettina 82**, le **09/11/2010** à **17:55**

Bonjour,

J'envisage de créer ma petite entreprise en optant pour le statut d'auto-entrepreneur. Je suis actuellement salariée et je souhaite le rester pour le moment. Mon revenu fiscal de référence est de 9757 € et je beneficie de la prime à l'emploi d'un montant de 835€, aussi j'aimerais savoir, s'il est avantageux ou nond'un point de vu fiscal d'opter lors de mon inscription au statut d'auto entrepreneur pour le versement libératoire de l'impôt.
Merci de votre réponse

Par **SARL AAGS**, le **14/12/2010** à **12:00**

Bonjour.

Tout va dépendre de votre chiffre d'affaires.

En fonction de l'activité vous pouvez bénéficier d'un forfait fiscal de 1,5 % ou 3 %.
Je pense quand même dans votre cas que ce n'est pas la meilleure solution. Ce forfait vous fera payer des impôts alors qu'aujourd'hui vous n'en payez pas !

Cordialement, Olivier FARAT.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés